

Acquérir le F-35 et développer le Système de combat aérien du futur en Europe : les dilemmes belges et allemands

Samuel Longuet



21 septembre 2023



Crédit photo de couverture : Maquettes du SCAF sur le stand de *Dassault Aviation* lors du salon du Bourget 2019, par Tiraden — travail personnel, [Wikimedia](#), CC BY-SA 4.0

Les opinions émises dans cette publication n'engagent que leur auteur et ne constituent ne rien une prise de position du GRIP.

Tous droits réservés. © Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité

Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité
Mundo-madou - 7-8 Avenue des Arts - 1210 Saint-Josse-ten-Noode, Belgique
Tél. : +32 (0) 473 982 8202 – admi@grip.org – www.grip.org
Twitter : [@grip_org](#) -Facebook : GRIP.1979.

Acquérir le *F-35* et développer le *Système de combat aérien du futur* en Europe : les dilemmes belges et allemands

Résumé

Avec l'arrivée de la Belgique comme observateur au sein du programme de *Système de combat aérien du futur* (SCAF), ce sont désormais deux États liés à ce programme européen qui ont également fait l'acquisition de l'avion de combat états-unien *Lockheed Martin F-35 Lightning II*. Dans de nombreux discours en Allemagne, en Belgique mais aussi en France, ces systèmes avaient pourtant été présentés comme mutuellement exclusifs. Ce texte analyse ces discours et montre comment les arguments avancés pour rendre incompatibles SCAF et *F-35* ont été dépassés. Il revient d'abord sur le débat politique en Allemagne au moment du choix du successeur de l'avion de combat *Panavia Tornado*, qui se portera finalement sur le *F-35*. Il analyse ensuite le choix politique belge de rejoindre le programme SCAF quelques années après avoir choisi le *F-35* comme futur avion de combat de la Défense belge.

Abstract

Buying the *F-35* in the United States and developing the *Future Combat Air System* in Europe: Belgian and German dilemmas

With the arrival of Belgium as an observer in the *Future Air Combat System* (FCAS) programme, two States linked to this European programme have also acquired the US *Lockheed Martin F-35 Lightning II* fighter aircraft. In many speeches in Germany, Belgium and France, these systems were presented as mutually exclusive. This paper analyses these speeches and shows how the arguments put forward to make the FCAS and *F-35* incompatible have been overcome. It first looks at the political debate in Germany at the time of the choice of the successor to the *Panavia Tornado* fighter aircraft, which ultimately came down to the *F-35*. It then analyses the Belgian political decision to join the FCAS programme a few years after choosing the *F-35* as the future fighter aircraft for the Belgian defence.

L'auteur

Samuel Longuet est chargé de recherche au GRIP. Il est titulaire d'un doctorat en sciences politiques et sociales de l'Université libre de Bruxelles.

Pour citer cette publication

Samuel LONGUET, « Acquérir le *F-35* et développer le *Système de combat aérien du futur* en Europe : les dilemmes belges et allemands », *GRIP*, Note d'analyse, 20 septembre 2023, 22 pages.

Introduction

Le 19 juin 2023, au salon aéronautique du Bourget, la Belgique rejoint le programme franco-germano-espagnol de *Système de combat aérien du futur* (SCAF) en tant qu'observateur¹, quatre ans et demi après avoir choisi d'acquérir l'avion de combat *F-35 Lightning II* du constructeur états-unien *Lockheed Martin*². En mars 2022, c'est l'Allemagne, membre fondateur du programme SCAF, qui a choisi de s'équiper de l'avion états-unien³. Deux États associés au projet européen SCAF, qui doit être opérationnel en 2040, ont donc aussi fait le choix d'acquérir un avion états-unien qui doit entrer en service après 2025. Au regard de la durée de vie des équipements et des calendriers de production, les deux systèmes conçus de part et d'autre de l'Atlantique devraient donc cohabiter dans les arsenaux allemands et belges pendant plusieurs décennies.

Dans de nombreux discours en Allemagne, en Belgique, mais aussi en France, les deux programmes d'armement avaient été présentés comme mutuellement exclusifs : choisir le *F-35*, c'était peu ou prou renoncer à participer au développement du SCAF. Plusieurs arguments ont été employés à cette fin. Acquérir le *F-35*, c'était faire disparaître le besoin d'un nouvel avion de combat à l'horizon 2040, date d'entrée en service visée par le SCAF. C'était aussi faire le choix d'un appareil états-unien qui ne peut utiliser pleinement ses capacités de fusion et de partage des données qu'avec d'autres *F-35* et qui ne pourrait pas s'intégrer dans le cadre d'interopérabilité prévu par le SCAF. C'était encore abandonner ou reporter toute ambition d'autonomie stratégique européenne au profit d'un alignement sur les États-Unis peu compatible avec un projet européen comme le SCAF.

Cette Note d'analyse a pour objectif de présenter en détail et d'analyser ces arguments avancés pour dénoncer une incompatibilité entre *F-35* et SCAF dans les contextes allemand et belge. Elle porte également une attention particulière aux discours tenus en France, car ceux-ci ont un important écho outre-Rhin et outre-Québécois et participent à y façonner le débat politique sur le développement du SCAF.

Dans un premier temps, le texte revient sur la façon dont le débat politique sur le SCAF s'est structuré et recomposé en Allemagne au moment du choix du successeur de l'avion de combat *Panavia Tornado* de la *Luftwaffe*, pour lequel le *F-35* a finalement été sélectionné. Dans un second temps, il analyse le choix politique belge de rejoindre le programme SCAF quelques années après avoir préféré le *F-35* à des avions européens pour remplacer les *F-16* belges.

-
1. « [Participation belge au programme de recherche et développement Future Combat Air System](#) », *Ludivine Dedonder*, 19 juin 2023 ; Ministère des Armées, « [Salon du Bourget 2023 : la Belgique rejoint le SCAF comme observateur](#) », 20 juin 2023.
 2. DELPIERRE Alisson, « [Le gouvernement a tranché : le F-35 remplace le F-16](#) », *RTBF*, 25 octobre 2018.
 3. Bundesministerium der Verteidigung, « [Entscheidung über die Nachfolge des Waffensystems Tornado ist gefallen](#) », 14 mars 2022 ; Bundesministerium der Verteidigung, « [F-35: Nachfolger für den Tornado](#) », 14 mars 2022.

1. En Allemagne, l'exclusion du F-35 puis sa cohabitation avec le SCAF

En Allemagne, les premières étapes du programme SCAF se sont conduites en parallèle de la recherche d'un nouvel avion de combat qui pourrait entrer en service en 2030, une décennie avant le SCAF. Cette recherche a fini par aboutir au choix du F-35. Après avoir décrit ce qu'implique le SCAF en termes d'architecture de systèmes, de partage des tâches et de calendrier (1.1), cette première partie revient sur les craintes qu'a soulevées le choix du F-35 par l'Allemagne quant à la pérennité du programme SCAF (1.2), puis sur les possibilités d'intégration de ces deux systèmes (1.3).

1.1. Ce que doit être le SCAF

Le SCAF se présente comme un « système de systèmes » qui doit devenir le système de combat collaboratif des forces aériennes françaises, allemandes et espagnoles à l'horizon 2040. Il est composé de deux « cercles ». Au sein du premier cercle, on retrouve le noyau du système, appelé *New Generation Warfare System (NGWS)*. Il s'organisera autour d'un avion de combat de sixième génération, le *New Generation Fighter (NGF)*. Ce NGF doit être épaulé par des *Remote Carriers (RC)*, drones de combat dirigés depuis le NGF qui agiront comme « multiplicateurs de forces » et pourront prendre les risques que l'on souhaite épargner à l'équipage humain du NGF. La dernière composante de ce premier cercle est un *Air Combat Cloud (ACC)*, c'est-à-dire un système protégé de transmission et de traitement des informations qui permettra non seulement au NGF et aux RC de communiquer entre eux, mais aussi de communiquer avec des plateformes de génération précédente qui n'appartiennent pas au « premier cercle »⁴.

Ces plateformes composent le « second cercle » du SCAF : avions de combat de génération précédente comme le *Dassault Rafale* ou l'*Eurofighter Typhoon* ; drones à très haute altitude (THA) ou moyenne altitude, longue endurance (MALE) ; avions de transport qui déploieront les RC ; avions ravitailleurs ; système de détection et de commandement aéroporté (AWACS/AEW&C). La valeur du SCAF se trouve donc davantage dans sa capacité à combiner différentes plateformes que dans les performances d'une plateforme en particulier⁵. Ce n'est « plus "seulement" un avion, mais un réseau de différentes plateformes habitées et non habitées⁶ ».

4. VOGEL Dominic, « [Future Combat Air System: Too Big to Fail. Differing Perceptions and High Complexity Jeopardise Success of Strategic Armament Project](#) », *Stiftung Wissenschaft und Politik, SWP Comment n° 2*, janvier 2021, p. 1-2 ; Bundesverband der Deutschen Luft- und Raumfahrtindustrie e.V., « [Das Future Combat Air System: Überblick, Struktur und Programmablauf](#) », septembre 2020, p. 3-4.

5. *Ibid.*

6. « *nicht mehr "nur" ein Flugzeug, sondern ein Netzwerk verschiedener bemannter und unbemannter Plattformen* » [traduction libre] : Bundesverband der Deutschen Luft- und Raumfahrtindustrie e.V., « [Das Future Combat Air System: Überblick](#) », *loc. cit.*, p. 2.

Le SCAF réunit la France, l'Allemagne et l'Espagne. Les deux premiers États cités sont les partenaires historiques du programme lancé en juillet 2017. L'Espagne n'a rejoint le couple franco-allemand qu'en février 2019. La France est désignée « *chef de file* » du projet et c'est la Direction générale de l'Armement (DGA) française qui attribue les contrats aux industriels au nom des trois États⁷. Trois industriels aux ancrages nationaux marqués sont les coordinateurs du programme : *Dassault Aviation* en France ; *Airbus Defence & Space* en Allemagne ; et *Indra Sistemas* en Espagne⁸. Pour la phase actuelle du programme, les tâches sont réparties en sept « *piliers* » avec un maître d'œuvre chacun, auquel sont associés des partenaires pour que l'industrie de chacun des trois États participe à chacun des sept piliers. *Dassault Aviation* n'est ainsi maître d'œuvre que sur le NGF et non sur l'ensemble du SCAF⁹. Cela étant, il conserve le rôle clé d'intégrateur des différents systèmes sur l'avion qui est au centre du programme¹⁰.

Tableau 1 : L'organisation en piliers du SCAF¹¹

Piliers		Maître d'œuvre	Partenaires principaux
1	<i>Next Generation Fighter</i>	<i>Dassault Aviation</i> (FR)	<i>Airbus</i> (DE-ES)
2	Moteur	<i>EUMET</i> (FR-DE)	<i>ITP Aero</i> (ES)
3	<i>Remote Carriers</i>	<i>Airbus</i> (DE)	<i>MBDA</i> (FR-DE) ; <i>SATNUS</i> (ES)
4	<i>Air Combat Cloud</i>	<i>Airbus</i> (DE)	<i>Thales</i> (FR) ; <i>Indra Sistemas</i> (ES)
5	<i>Simlab</i>	<i>Dassault Aviation</i> (FR) ; <i>Airbus</i> (DE) ; <i>Indra Sistemas</i> (ES)	
6	Capteurs	<i>Indra Sistemas</i> (ES)	<i>Thales</i> (FR) ; <i>FCMS</i> (DE)
7	Furtivité	<i>Airbus</i> (ES)	<i>Airbus</i> (DE) ; <i>Dassault Aviation</i> (FR)

Le SCAF doit être opérationnel à l'horizon 2040 et trois phases du projet ont déjà été définies¹². La phase 1A doit servir à définir le concept attendu pour le SCAF. Elle s'est conclue en mars 2022. Les industriels ont ensuite mis plusieurs mois à se mettre d'accord et les contrats pour la phase 1B, qui doit amener le développement des technologies nécessaires au projet, n'ont été signés qu'en décembre 2022. D'après le gouvernement allemand, cela représente quatorze mois

7. Ministère des Armées, « [Scaf : notification du contrat pour la prochaine phase du projet](#) », 16 décembre 2022.
8. Bundesverband der Deutschen Luft- und Raumfahrtindustrie e.V., « [Das Future Combat Air System: Übersicht](#) », juin 2021, p. 6.
9. Dassault Aviation, « [Accord entre Dassault Aviation et Airbus sur l'avion de combat du futur](#) », 1^{er} décembre 2022 ; Dassault Aviation, « [Résultats annuels 2022 : conférence de presse](#) », 9 mars 2023.
10. Deutscher Bundestag, « [Antwort der Bundesregierung auf die Kleine Anfrage: "Einigung in den Verhandlungen zu FCAS – Ergebnisse, Eckdaten, weiterer Projektverlauf"](#) », Drucksache 20/5390, 23 janvier 2023, p. 14.
11. *Ibid.*
12. Bundesverband der Deutschen Luft- und Raumfahrtindustrie e.V., « [Das Future Combat Air System: Übersicht](#) », *loc. cit.*, p. 5 ; FERRARA Jean-Jacques, « [Avis sur le projet de loi de finance pour 2022. Tome VI : Défense – Préparation et emploi des forces : Air](#) », Assemblée nationale, Commission de la défense nationale et des forces armées, n° 4601, 20 octobre 2021, p. 60 ; MIRALLÈS Patricia et THIÉRIOT Jean-Louis, « [Rapport d'information sur la préparation à la haute intensité](#) », Assemblée nationale, Commission de la défense nationale et des forces armées, n° 5054, 17 février 2022, p. 117.

de retard sur le calendrier initialement prévu¹³. La phase 2 doit quant à elle se conclure par la réalisation de démonstrateurs pour valider le concept et les technologies du projet. Le vol de ceux-ci était attendu pour 2026 au début du projet¹⁴, mais *Dassault Aviation* et *Airbus* estiment à présent qu'il est plus raisonnable de les attendre pour 2028 ou 2029¹⁵. Éric Trappier, le président-directeur général (PDG) de *Dassault Aviation* pense même que le SCAF n'aboutira qu'en 2045¹⁶.

1.2. Une acquisition du F-35 par l'Allemagne longtemps présentée comme une menace pour le SCAF

En 2017, le cabinet Merkel III décide de lancer une procédure de remplacement des avions de combat *Panavia Tornado* qui doivent arriver au bout de leur vie opérationnelle dans la *Luftwaffe* à l'horizon 2030. Une partie des *Tornado* allemands est affectée au partage nucléaire (*nuclear sharing, nukleare Teilhabe*) de l'OTAN, c'est-à-dire qu'en cas de guerre nucléaire impliquant l'OTAN, ces avions pourraient avoir à larguer les bombes nucléaires *B61* états-uniennes stockées en Allemagne¹⁷. Quatre types d'avions sont considérés par le gouvernement allemand pour remplacer ses *Tornado*, dont le F-35. Dans un premier temps, la position du gouvernement est de privilégier si possible un avion européen : l'*Eurofighter Typhoon* déjà opéré par une partie de la *Luftwaffe*¹⁸. Il doit pour cela pouvoir être certifié pour l'emport des bombes *B61*, mais les autorités états-uniennes répondent aux autorités allemandes que cette certification prendrait plus d'une décennie¹⁹. Le gouvernement allemand décide donc d'acquérir un nombre limité d'avions états-uniens spécifiquement pour pouvoir continuer de participer au partage nucléaire. Début 2019, le cabinet Merkel IV privilégie l'acquisition de *Boeing F/A-18F Super Hornet* plutôt que de F-35, mais le parlement doit trancher la question fin 2022 ou début 2023²⁰. Entretemps,

13. Deutscher Bundestag, « [Antwort der Bundesregierung auf die Kleine Anfrage: "Einigung in den Verhandlungen zu FCAS"](#) », *loc. cit.*, p. 4, 10.
14. Assemblée nationale, « [Audition de M. Eric Trappier, président-directeur général de Dassault Aviation](#) », Commission de la défense nationale et des forces armées, Compte rendu n° 38, 22 mai 2019 ; Bundesverband der Deutschen Luft- und Raufahrtindustrie e.V., « [Das Future Combat Air System: Überblick](#) », *loc. cit.*, p. 6.
15. GUILLEMARD Véronique et LETESSIER Ivan, « [Accord conclu entre Dassault Aviation et Airbus sur l'avion de combat du futur](#) », *Le Figaro*, 1^{er} décembre 2022 ; GROHS Thomas, « [Understanding FCAS: Changing perspectives in the Future Air Power](#) », *Airbus*, 23 mars 2023, p. 8.
16. Dassault Aviation, « [Résultats du 1^{er} semestre 2023 : conférence de presse](#) », 21 juillet 2023. Éric Trappier évoquait même 2050 un an plus tôt : SAMAMA Pascal, « [Pour le SCAF, "2040 c'est déjà perdu. On est plutôt sur 2050", prévoit Éric Trappier](#) », *BFM Business*, 7 juin 2022.
17. KRISTENSEN Hans M., [Non-Strategic Nuclear Weapons](#), Federation of American Scientists, Special Report n° 3, mai 2012, p. 25 ; KRISTENSEN Hans, « [NATO Steadfast Noon Exercise And Nuclear Modernization In Europe](#) », *Federation of American Scientists*, 17 octobre 2022.
18. Deutscher Bundestag, « [Schriftliche Fragen mit den in der Woche vom 11. Dezember 2017 eingegangenen Antworten der Bundesregierung](#) », Drucksache 19/280, 15 décembre 2017, p. 53 ; Deutscher Bundestag, « [Stenografischer Bericht 5. Sitzung](#) », Plenarprotokoll 19/5, 13 décembre 2017, p. 453-454.
19. Deutscher Bundestag, « [Stenografischer Bericht : 155. Sitzung](#) », Plenarprotokoll 19/155, 22 avril 2020, p. 19278-19279.
20. Deutscher Bundestag, « [Antwort der Bundesregierung auf die Kleine Anfrage : "Tornado-Nachfolge und Zukunftsfähigkeit der Luftwaffe"](#) », Drucksache 19/9353, 9 avril 2019, p. 5 ; Deutscher Bundestag,

des élections législatives ont lieu en septembre 2021. En mars 2022, le nouveau gouvernement dirigé par Olaf Scholz décide finalement de commander 35 avions F-35 à *Lockheed Martin*, spécifiquement pour continuer la participation allemande au partage nucléaire²¹.

Tout au long de la procédure de remplacement des *Tornado* allemands, la compatibilité de leurs successeurs potentiels avec le développement du SCAF est abordée — ceci des deux côtés du Rhin. En 2018, alors qu'aucun avion n'avait été choisi, les autorités françaises font savoir à leurs homologues allemands que le choix du F-35 pour remplacer leurs *Tornado* serait « *un très mauvais signal* » pour la coopération franco-allemande dans le développement du SCAF²². C'est un avis que partagent alors les représentants d'*Airbus* : si l'Allemagne faisait le choix du F-35 pour remplacer ses *Tornado*, il y aurait un risque qu'elle abandonne le développement du SCAF et fasse reposer le futur de sa force aérienne sur l'avion états-unien²³.

Alors que le gouvernement allemand semble avoir sélectionné le F/A-18, il le justifie ainsi par son « *engagement politique en faveur du projet d'avenir européen NGWS/SCAF*²⁴ ». L'Allemagne le fait d'ailleurs savoir à ses partenaires français par la voix de son ambassadeur en France qui confirme que « *la décision de ne pas commander de F-35* » a été prise « *pour rendre crédible l'engagement allemand dans un futur système de combat aérien européen et franco-allemand*²⁵ ». Optimiste pour le projet auquel son entreprise participe, le directeur de la stratégie d'*Airbus* interprète la décision allemande de la même façon : « *L'Allemagne n'a pas acheté de F-35 pour protéger le SCAF*²⁶. » La directrice générale des relations internationales et

-
- « [Stenografischer Bericht : 159. Sitzung](#) », Plenarprotokoll 19/159, 13 mai 2020, p. 19714-19715 ; Deutscher Bundestag, « [Antwort der Bundesregierung auf die Kleine Anfrage : "Transparente Entscheidungskriterien für die Tornado-Nachfolge"](#) », Drucksache 19/32618, 29 septembre 2021, p. 2, 4.
21. Bundesministerium der Verteidigung, « [Entscheidung](#) », *loc. cit.* ; Bundesministerium der Verteidigung, « [F-35](#) », *loc. cit.* ; Deutscher Bundestag, « [Antwort der Bundesregierung auf die Kleine Anfrage : "Zukunft des Eurofighters und des militärischen Luftfahrzeugbaus in Deutschland"](#) », Drucksache 20/4525, 17 novembre 2022, p. 3.
 22. Sénat, « [Projet de loi de programmation militaire 2019-2025 - Audition de M. Joël Barre, délégué général à la direction générale de l'armement](#) », Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, 4 avril 2018. Voir aussi : Assemblée nationale, « [Audition de M. Joël Barre, délégué général pour l'armement, sur le projet de loi de programmation militaire](#) », Commission de la défense nationale et des forces armées, Compte rendu n°32, 15 février 2018.
 23. LARSONNEUR Jean-Jacques, « [Avis sur le projet de loi de finances pour 2019. Tome VII : Défense – Équipement des forces – Dissuasion](#) », Assemblée nationale, Commission de la défense nationale et des forces armées, n° 1306, 12 octobre 2018, p. 72.
 24. « *das politische Bekenntnis zum europäischen Zukunftsprojekt NGWS/FCAS* » [traduction libre] : Deutscher Bundestag, « [Antwort der Bundesregierung auf die Kleine Anfrage: "Transparente Entscheidungskriterien"](#) », *loc. cit.*, p. 2.
 25. Sénat : « [Ratification du traité d'Aix-la-Chapelle - Audition de M. Nikolaus Meyer-Landrut, ambassadeur d'Allemagne en France sur la relation franco-allemande](#) », Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, 10 avril 2019.
 26. Sénat, « [Audition de MM. Antoine Bouvier, directeur de la stratégie, des fusions-acquisitions et des affaires publiques d'Airbus et de Dirk Hoke, président exécutif \(CEO\) d'Airbus Defence and Space](#) », Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, 16 mars 2021.
-

de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées considère également que le choix du F/A-18 par l'Allemagne ne devrait pas compromettre le SCAF²⁷.

Ainsi, après que le cabinet Scholtz retourne la décision de son prédécesseur et que l'Allemagne achète finalement le F-35, les inquiétudes sur l'avenir du SCAF se trouvent renouvelées. Le gouvernement allemand se veut pourtant rassurant. Il insiste en effet sur le fait que son choix de n'acheter que 35 F-35 ne vise qu'à préserver la participation de l'Allemagne au partage nucléaire de l'OTAN et non pas à remplacer l'intégralité des 85 *Tornado* de la *Luftwaffe*²⁸. Ainsi, lorsqu'on lui demande s'il y a un risque de redondance entre le F-35 et le NGF du SCAF, le gouvernement répond que « *la participation nucléaire de l'Allemagne n'est pas redondante*²⁹ ». Pourtant, comme le remarque le lieutenant-colonel Torben Arnold, chercheur à la *Stiftung Wissenschaft und Politik*, maintenant que l'Allemagne a mis le pied dans le programme F-35, elle dispose désormais d'une « *solution de repli* » si les développements du SCAF n'étaient pas à la hauteur de ses attentes³⁰. D'après Christian Mölling et Heinrich Brauß, chercheurs à la *Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik (DGAP)* et très favorables à l'acquisition du F-35 par l'Allemagne³¹, cette situation renforcerait même le pouvoir de négociation de l'Allemagne face à la France dans le projet SCAF³².

On retrouve la même inquiétude en France. Deux députés craignent ainsi que cette décision « *supprim[e] le besoin allemand d'un nouveau chasseur à horizon 2040*³³ ». Trois sénateurs trouvent quant à eux que cette décision allemande « *a jeté un trouble* » sur l'« *engagement [de Berlin] en faveur des grands projets capacitaires européens*³⁴ ». On observe les signaux de cette inquiétude française jusque dans l'évolution de la parole ministérielle. En octobre 2021, la ministre française des Armées, Florence Parly, considère que le projet SCAF ne peut être mené qu'au niveau européen et veut concentrer toutes les énergies sur ce plan A avant de songer à

27. Assemblée nationale, « [Audition de Mme Alice Guitton, directrice générale des relations internationales et de la stratégie du ministère des Armées](#) », Commission de la défense nationale et des forces armées, Compte rendu n° 53, 20 mai 2020.

28. Deutscher Bundestag, « [Antwort der Bundesregierung auf die Kleine Anfrage: "Zukunft des Eurofighters"](#) », *loc. cit.*, p. 3.

29. « *Besteht das Risiko von Redundanzen zur F-35? – Die nukleare Teilhabe Deutschlands ist nicht redundant.* » [traduction libre] : Deutscher Bundestag, « [Antwort der Bundesregierung auf die Kleine Anfrage: "Einigung in den Verhandlungen zu FCAS"](#) », *loc. cit.*, p. 19.

30. « *Rückfalloption* » [traduction libre] : ARNOLD Torben, « [Die Entscheidung zum Kauf von F-35-Kampffljets für die Luftwaffe: Herausforderung für die Integration und die Weiterentwicklung europäischer Luftkampfsysteme](#) », *Stiftung Wissenschaft und Politik, SWP-Aktuell* n° 23, mars 2023, p. 4.

31. BRAUß Heinrich et MÖLLING Christian, « [Germany's Role in NATO's Nuclear Sharing: The Purchasing Decision of the Tornado's Successor Aircraft](#) », *DGAP, Policy brief* n° 04, février 2020, 8 pages.

32. MÖLLING Christian et BRAUß Heinrich, « [The Tornado Complex: Conflicting Goals & Possible Solutions for the New German Combat Aircraft](#) », *DGAP, Policy Brief* n° 05, février 2020, p. 8.

33. MIRALLÈS Patricia et THIÉRIOT Jean-Louis, « [Rapport d'information](#) », *loc. cit.*, p. 118.

34. ALLIZARD Pascal, CONWAY-MOURET Hélène et GATTOLIN André, « [Rapport d'information : Amis, alliés mais pas alignés. Pour des relations transatlantiques équilibrées](#) », *Sénat, Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées*, n° 764, 6 juillet 2022.

un plan B national³⁵, suggéré par le PDG de *Dassault Aviation*³⁶. En mai 2023, son successeur Sébastien Lecornu juge au contraire qu'étudier la faisabilité d'un plan B national pour développer le SCAF en cas d'échec de la collaboration européenne relève de la « *sagesse*³⁷ ».

Cette défiance française est due à plusieurs facteurs. L'hostilité des autorités françaises aux acquisitions de F-35 partout en Europe n'est un secret pour personne. Elles considèrent en effet que les États-Unis utilisent leur position dominante dans l'Alliance atlantique pour orienter les achats de matériel militaire des alliés européens vers leur industrie militaire. Florence Parly déclare par exemple en mars 2019 que « l'article 5 [du Traité de l'Atlantique Nord³⁸] n'est pas l'article F-35³⁹ ». En juillet 2022, le général Frédéric Parisot, numéro deux de l'armée de l'Air et de l'Espace dit des F-35 qu'ils ont « *envahi l'Europe*⁴⁰ » (voir la carte en annexe). Plusieurs parlementaires français présentent donc le SCAF précisément comme un moyen d'éviter que la France n'ait à acquérir le F-35 quand ses premiers *Rafale* arriveront au bout de leur durée de vie à l'horizon 2040⁴¹.

Cette hostilité au F-35 se double d'une certaine méfiance vis-à-vis du partenaire allemand. La réalisation de programmes d'armements franco-allemands peut être compliquée par des différences culturelles et organisationnelles, notamment en ce qui concerne le rôle de contrôle du parlement ou les liens qu'entretiennent la DGA et le *Bundesamt für Ausrüstung, Informationstechnik und Nutzung der Bundeswehr* (BAAINBw) avec leurs industries nationales respectives⁴². Surtout, les âpres négociations qui ont conduit à l'accord de décembre 2022 ont

-
35. Assemblée nationale, « [Audition de Mme Florence Parly, ministre des Armées, sur le projet de loi de finances pour 2022](#) », Commission de la défense nationale et des forces armées, Compte rendu n° 1, 5 octobre 2021.
 36. Sénat, « [Audition de M. Éric Trappier, président-directeur général de Dassault Aviation](#) », Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, 10 mars 2021.
 37. Assemblée nationale, « [Suite de l'examen du projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense](#) », Commission de la défense nationale et des forces armées, Compte rendu n° 81, 11 mai 2023.
 38. Cet article est la pierre angulaire du Traité de l'Atlantique Nord. Il prévoit qu'une agression contre un membre de l'Alliance sera considérée par les autres membres comme une agression contre l'Alliance toute entière : [Traité de l'Atlantique Nord](#), signé à Washington le 4 avril 1949, entré en vigueur le 24 août 1949.
 39. « [Déclaration de Mme Florence Parly, ministre des armées, sur les relations franco-américaines en matière de défense et la défense européenne, à Washington le 18 mars 2019](#) », *Vie publique*, 18 mars 2019.
 40. Assemblée nationale, « [Audition du général de corps aérien Frédéric Parisot, major général de l'armée de l'Air et de l'Espace](#) », Commission de la défense nationale et des forces armées, Compte rendu n° 7, 20 juillet 2022.
 41. LARSONNEUR Jean-Charles, « [Avis sur le projet de loi de finances pour 2020. Tome VII – Défense : Équipement des forces – Dissuasion](#) », *Assemblée nationale*, Commission de la défense nationale et des forces armées, n° 2305, 10 octobre 2019, p. 93 ; LE GLEUT Ronan et CONWAY-MOURET Hélène, « [Rapport d'information](#) », *loc. cit.*, p. 12.
 42. MÖLLING Christian et MAULNY Jean-Pierre, « [Consent, Dissent, Misunderstanding: The Problem Landscape of Franco-German Defense Industrial Cooperation](#) », *DGAP*, Analysis n° 1, janvier 2020, 16 pages (aussi disponible en tant que [Research Paper de l'IRIS](#)) ; LE GLEUT Ronan et CONWAY-MOURET Hélène, « [Rapport d'information](#) », *loc. cit.*, p. 58-65 ; VOGEL Dominic, « [Future Combat Air System](#) », *loc. cit.*, p. 2-3.
-

fait apparaître des intérêts divergents et des points de discordance dont la liste pourrait à elle seule faire l'objet d'un texte distinct. On peut notamment citer la question du partage des tâches entre les différentes industries nationales⁴³, celle de la propriété intellectuelle des technologies déjà développées et à développer⁴⁴, celle du contrôle des futures exportations d'armement sur lesquelles la France compte pour rentabiliser le SCAF – récemment relancée en juillet 2023 par le refus allemand d'exporter des *Eurofighter* vers l'Arabie saoudite⁴⁵, ou encore celle du lien entre le programme SCAF et celui de *Main Ground Combat System (MGCS)*⁴⁶. Les inquiétudes françaises quant au choix du F-35 par l'Allemagne apparaissent donc surtout comme le révélateur ou le catalyseur de divergences plus profondes.

1.3. *Rendre le F-35 et le SCAF compatibles*

Au-delà du possible effet d'éviction étudié dans la section précédente de ce texte, l'acquisition de F-35 par l'Allemagne fait aussi peser sur le SCAF un risque d'incompatibilité entre les différents avions de combat de la *Luftwaffe*. En effet, alors qu'il a arrêté son choix sur le F/A-18 pour remplacer une partie des *Tornado* allemands, le cabinet Merkel IV le justifie par le fait que cette plateforme serait plus facile que le F-35 à intégrer dans le SCAF⁴⁷. Après que le cabinet Scholtz a retourné le choix de son prédécesseur, certaines inquiétudes ont persisté sur la possibilité d'intégrer le F-35 dans le SCAF. D'après Torben Arnold, cela nécessiterait la communication de nombreuses données sensibles de l'avion états-unien à des industriels européens. Selon lui, des discussions transatlantiques à ce sujet doivent être entreprises rapidement à ce sujet⁴⁸.

Le cabinet Scholtz se veut pourtant rassurant. D'après lui, le SCAF devrait être capable d'intégrer toutes les plateformes de générations précédentes, qu'il s'agisse des *Eurofighter*, des F-35 ou

-
43. Assemblée nationale, « [Audition de Mme Florence Parly, Ministre des Armées, sur les priorités défense de la prochaine présidence française du Conseil de l'Union européenne](#) », Commission de la défense nationale et des forces armées, Compte rendu n° 30, 14 décembre 2021.
 44. MURPHY Martin, SPECHT Frank et WACHINSKI Gregor, « [Durchbruch für Rüstungsprojekt FCAS – Milliarden für Testmodell von neuem Kampffjet freigegeben](#) », *Handelsblatt*, 18 novembre 2022 ; ZÁBOJÍ Niklas, « [Europas größtes Rüstungsprojekt geht in die nächste Phase](#) », *Frankfurter Allgemeine*, 21 novembre 2022 ; D'ALANÇON François, « [Scaf : un accord redonne des ailes à l'avion de combat européen du futur](#) », *La Croix*, 20 novembre 2022 ; GUILLEMARD Véronique et LETESSIER Ivan, « [Accord conclu](#) », *loc. cit.*
 45. MIRALLÈS Patricia et THIÉRIOT Jean-Louis, « [Rapport d'information](#) », *loc. cit.*, p. 118 ; Dassault Aviation, « [Résultats du 1^{er} semestre 2023](#) », *loc. cit.*. Sur les différences franco-allemandes dans le contrôle des exportations d'armes, voir : QUÉAU Yannick et GEHIN Léo, « [L'ombre d'un doute. Les divergences franco-allemandes en matière d'exportation d'armes](#) », *GRIP*, Note d'analyse, 31 mars 2021, 18 pages.
 46. LE GLEUT Ronan et CONWAY-MOURET Hélène, LE GLEUT Ronan et CONWAY-MOURET Hélène, « [Rapport d'information](#) », *loc. cit.*, p. 41.
 47. Deutscher Bundestag, « [Stenografischer Bericht : 79. Sitzung](#) », Plenarprotokoll 19/79, 13 février 2019, p. 9271-9272 ; Deutscher Bundestag, « [Stenografischer Bericht : 82. Sitzung](#) », Plenarprotokoll 19/82, 20 février 2019, p. 9593-9594 ; Deutscher Bundestag, « [Antwort der Bundesregierung auf die Kleine Anfrage : "Transparente Entscheidungskriterien"](#) », *loc. cit.*, p. 2-3, 9.
 48. ARNOLD Torben, « [Die Entscheidung zum Kauf](#) », *loc. cit.*, p. 4-5.
-

des avions français et espagnols⁴⁹. C'est aussi la position officielle des autorités françaises. D'après le général Philippe Lavigne, chef d'état-major de l'armée de l'Air en mai 2019, le SCAF « sera, tel le système d'exploitation mobile Android, un système ouvert dont le protocole pourra être partagé rapidement avec les Américains afin de communiquer et d'être interopérable immédiatement⁵⁰ ». L'interopérabilité avec le F-35 est d'ailleurs une priorité pour l'Armée de l'Air française, pas seulement dans la perspective du SCAF à l'horizon 2040, mais à plus court terme, de façon à pouvoir combattre aux côtés d'alliés qui en sont de plus en plus souvent équipés⁵¹. « Garder le contact avec "l'environnement F-35"⁵² » est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles la France conserve « un flux minimal d'études technologiques franco-britanniques sur l'aviation de combat⁵³ » bien qu'elle ait décidé de développer le SCAF avec l'Allemagne et l'Espagne. L'intégration d'avions européens et états-uniens dans le même système de combat aérien était donc une préoccupation pour le développement du SCAF bien avant que l'Allemagne n'acquière le F-35 et le reste depuis. Si le F-35 et le SCAF ne sont donc pas par principe incompatibles, il faudra toutefois une volonté partagée de part et d'autre de l'Atlantique pour les intégrer l'un à l'autre, ce qui est loin d'aller de soi.

D'après ses défenseurs, le F-35 brille surtout par ses capacités de fusion de données, permettant au pilote d'avoir accès à une synthèse de ce qu'ont détecté et traité les différents senseurs (radar, électro-optique, etc.) de l'avion et de ce qu'ont détecté les autres F-35 d'une formation⁵⁴. Mais d'après ses détracteurs, le F-35 n'est justement conçu que pour combattre aux côtés d'autres F-35 et partager ses informations avec eux. En février 2018, le général André Lanata, chef d'état-major de l'armée de l'Air, et Éric Trappier, PDG de Dassault Aviation, qualifient

-
49. Deutscher Bundestag, « [Antwort der Bundesregierung auf die Kleine Anfrage : "Einigung in den Verhandlungen zu FCAS"](#) », *loc. cit.*, p. 18-19.
 50. Assemblée nationale, « [Audition du général Philippe Lavigne, chef d'état-major de l'armée de l'air](#) », Commission de la défense nationale et des forces armées, Compte rendu n° 35, 15 mai 2019.
 51. Assemblée nationale, « [Audition du général Philippe Lavigne, chef d'état-major de l'armée de l'air, sur le projet de loi de finances pour 2020](#) », Commission de la défense nationale et des forces armées, Compte rendu n° 08, 10 octobre 2019.
 52. LARSONNEUR Jean-Charles, « [Avis sur le projet de loi de finances pour 2020. Tome VII : Défense – Équipement des forces – Dissuasion](#) », Assemblée nationale, Commission de la défense nationale et des forces armées, n° 2305, 10 octobre 2019, p. 65. Voir aussi : Assemblée nationale, « [Audition de M. Joël Barre, délégué général pour l'armement, sur le projet de loi de finances pour 2019](#) », Commission de la défense nationale et des forces armées, Compte rendu n° 5, 10 octobre 2018 ; LARSONNEUR Jean-Jacques, « [Avis sur le projet de loi de finances pour 2019. Tome VII](#) », *loc. cit.*, p. 75.
 53. LARSONNEUR Jean-Charles, « [Avis sur le projet de loi de finances pour 2020. Tome VII](#) », *loc. cit.*, p. 65. Voir aussi : Assemblée nationale, « [Audition de M. Joël Barre](#) », *loc. cit.* ; LARSONNEUR Jean-Jacques, « [Avis sur le projet de loi de finances pour 2019. Tome VII](#) », *loc. cit.*, p. 75 ; Sénat, « [Projet de loi de finances pour 2020 - Audition du général Philippe Lavigne, chef d'état-major de l'armée de l'air](#) », Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, 23 octobre 2019.
 54. FREY Thomas L., « [F-35 Information Fusion](#) », Lockheed Martin, JSF18-554, 24 mai 2018, 22 pages ; ZAZULIA Nick, « [F-35 Data Fusion: How the Smartest Fighter Shares What it Sees](#) », Aviation Today, 4 septembre 2018 ; OSBORN Kris, « [Sensor Fusion: The Secret Sauce that Makes the F-35 Revolutionary](#) », The National Interest, 1^{er} septembre 2021.
-

l'avion états-unien de « système fermé⁵⁵ ». En effet, le système de liaison de données dit « Multifunction Advanced Data Link » (MADL) peut assurer le partage d'information entre plusieurs F-35 tout en préservant sa furtivité, mais il n'est pas compatible avec d'autres plateformes. Pour échanger des informations avec des plateformes plus anciennes, le F-35 ne tire pas parti de tout ce que permet le MADL, mais utilise la classique « Liaison 16 », qui transmet moins d'informations moins vite et compromet la furtivité de la plateforme émettrice⁵⁶. Des travaux sont toutefois en cours pour permettre au F-35 de faire bénéficier des avions de la génération précédente de toutes ses capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données⁵⁷. Si ces travaux aboutissent, le F-35 deviendrait alors réellement le « quarterback⁵⁸ » que veut en faire l'US Air Force⁵⁹.

Ce rôle s'illustre dans une présentation donnée en mars 2023 par Airbus à des parlementaires allemands. Elle présente la vision d'Airbus pour une première étape du SCAF à l'horizon 2032, qui mettrait en réseau les F-35 allemands avec des drones-aillers et des Eurofighter⁶⁰. Le F-35 tiendrait donc en 2032 un rôle très similaire à celui du NGF une décennie plus tard et cela relance la question de leur redondance. Dans la perspective du SCAF, la question n'est pas seulement d'intégrer l'avion de Lockheed Martin au système européen, mais bien de l'intégrer sans lui confier le rôle central qui doit être celui du NGF.

2. En Belgique, des clivages politiques quant à l'avion de combat du futur

En Belgique, la question de la participation au SCAF s'articule avec celle du choix du successeur de l'avion de combat F-16. Après que ce choix s'est porté sur le F-35, la Belgique a dû négocier son entrée comme observateur au sein du SCAF avec certains partenaires français réticents (2.1). Le choix de rejoindre le SCAF plutôt qu'un programme concurrent britanno-italo-japonais a aussi marqué des divergences communautaires dans le monde politique belge (2.2).

55. Assemblée nationale, « [Audition du général André Lanata, chef d'état-major de l'armée de l'air, sur le projet de loi de programmation militaire](#) », Commission de la défense nationale et des forces armées, Compte rendu n° 33, 15 février 2018 ; Sénat, « [Loi de programmation militaire 2019-2025 - Audition de M. Eric Trappier, président du Conseil des Industries de Défense Françaises \(CIDEF\)](#) », Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, 21 février 2018.

56. SCHUMACHER Thomas, « [F-35 & Big Data : épée de Damoclès pour la France et l'Europe ?](#) », *Revue Défense Nationale*, n° 810, mai 2018, p. 36-37 ; RICHARDSON William, « [Leveraging capability: A study of the interoperability of fourth-and fifth-generation NATO fighter aircraft](#) », *Journal of Military and Strategic Studies*, vol. 19, n° 4, 2019, p. p. 136-138.

57. RICHARDSON William, « [Leveraging capability](#) », *loc. cit.*, p. 136-138 ; OSBORN Kris, « [MADL: How F-35s Talk To Each Other Is a Clear Game Changer](#) », *The National Interest*, 8 septembre 2021.

58. Dans le football états-unien, le *quarterback* est le joueur qui organise le jeu offensif et annonce les combinaisons à jouer au reste de l'équipe.

59. MARTIN Jeff, « [US Air Force chief on the F-35 "quarterback", new and improved F-15, and future of light attack](#) », *Defense News*, 27 février 2019.

60. GROHS Thomas, « [Understanding FCAS](#) », *loc. cit.*, p. 11.

2.1. Oublier le choix du F-35 et « faire de la place » pour la Belgique

Comme l'Allemagne doit remplacer ses *Tornado*, la Belgique doit remplacer ses avions de combat *General Dynamics* (dont la branche aéronautique militaire a été rachetée par *Lockheed Martin*) *F-16 Fighting Falcon* qui arrivent au bout de leur vie opérationnelle à l'horizon 2028. La procédure de remplacement est officiellement lancée en juin 2014 avec cinq avions concurrents, dont le *F-35*, l'*Eurofighter* et le *Rafale*. Au cours de l'année 2017, les deux autres avions (le *Saab Gripen* et le *F/A-18*) se retirent de la compétition, estimant leurs chances trop faibles de la gagner. En septembre 2017, les agences nationales représentant le *F-35* et l'*Eurofighter* déposent chacun une offre répondant à l'appel du gouvernement belge. Jugeant l'appel d'offres officiel trop favorable au *F-35*, *Dassault Aviation* et les autorités françaises décident de ne pas y répondre. Ils préfèrent proposer un partenariat stratégique à la Belgique comprenant – entre autres choses – non seulement la fourniture d'avions *Rafale* pour remplacer les *F-16* belges mais aussi une participation au SCAF⁶¹. À ce moment, le SCAF n'en est encore qu'à ses balbutiements : la France et l'Allemagne n'ont convenu d'y travailler ensemble que deux mois plus tôt, en juillet 2017. Le chef d'état-major de l'armée de l'Air française et son homologue allemand ne se mettront d'accord sur des spécifications souhaitées que sept mois plus tard, en avril 2018. L'Allemagne et la France n'engageront les premiers 65 millions EUR de financement sur ce projet qu'un an et demi plus tard, en février 2019⁶².

Au sein de la coalition gouvernementale dite « suédoise⁶³ » – composée du MR (conservateurs francophones), de la N-VA (nationalistes flamands), du CD&V (chrétiens-démocrates néerlandophones) et de l'*Open VLD* (libéraux néerlandophones) – les discussions au sujet de l'offre française vont être particulièrement houleuses⁶⁴. Dès octobre 2017, le ministre de la Défense Steven Vandeput (N-VA) exclut que la Belgique examine la proposition française déposée sans respecter le cadre de l'appel d'offres, au motif que « *si le gouvernement belge poursuit les négociations avec la France, l'État prête le flanc aux critiques et s'expose à des procédures judiciaires*⁶⁵ ». Le ministre avait en effet demandé deux avis juridiques aux services de son ministère et à un cabinet d'avocats mais les autres partenaires de la coalition, MR en tête, ne veulent pas être aussi catégoriques⁶⁶. Quelques jours plus tard, le ministre des Affaires étrangères Didier Reynders (MR) insiste pour que l'on « *parle à tout le monde*⁶⁷ ». Ce désaccord

61. JACQMIN Denis, « [Remplacement des F-16 : complications juridiques et diplomatiques](#) », GRIP, Éclairage, 11 décembre 2017, 4 pages.

62. LE GLEUT Ronan et CONWAY-MOURET Hélène, « [Rapport d'information](#) », *loc. cit.*, p. 38.

63. Sur les noms donnés aux coalitions belges, voir : NARINX Alain, « [Vivaldi, miroir, Diables Rouges, bourguignonne, arc-en-ciel : la politique belge peut être très inventive en termes de nom de coalitions. Tour d'horizon](#) », *L'Echo*, 7 février 2020.

64. ROGEAU Olivier, « [Le remplacement des F-16, une bombe communautaire ?](#) », *Le Vif*, 1^{er} février 2018.

65. Chambre des représentants de Belgique, « [Compte rendu intégral avec compte rendu analytique traduit des interventions](#) », Commission de la Défense nationale, CRIV 54 COM 743, 4 octobre 2017, p. 10.

66. CLEVERS Antoine, « [Le MR refuse d'enterrer le Rafale comme remplaçant du F-16](#) », *La Libre*, 6 octobre 2017.

67. « [Le gouvernement reporte le dossier du F-16 : "MR et NVA ridiculisent la Belgique"](#) », *La Libre*, 6 octobre 2017.

entre le MR et la N-VA va persister pendant des mois. En juin 2018, le Premier ministre Charles Michel (MR) annonce que toutes les options seront évaluées, y compris l'offre hors procédure présentée par la France. Il est contredit par son ministre de la Défense quelques jours plus tard et doit à nouveau le recadrer⁶⁸. En octobre 2018, le gouvernement choisit finalement le F-35 pour succéder au F-16⁶⁹.

L'attitude de la France est ambiguë sur le lien qui existe entre le choix du *Rafale* pour le remplacement des F-16 belges et la possibilité d'une participation au SCAF pour la Belgique. En février 2018, le PDG de *Dassault Aviation* déclare :

« J'ai la faiblesse de croire que l'avenir européen prime. Nous travaillerons donc en priorité avec les pays avec lesquels on partage une vision commune. Si la Belgique ne nous choisit pas, elle part dans une autre direction⁷⁰. »

En juin 2018, c'est au tour de l'ambassadeur de France en Belgique de laisser entendre qu'il pourrait y avoir des complications techniques pour que la Belgique rejoigne le SCAF si elle choisit le F-35, mais en aucun cas une rétorsion politique pour exercer un « *chantage* » au SCAF⁷¹. En juillet, le discours se durcit et le même ambassadeur déclare : « *Si l'idée a émergé d'acheter le F-35 et de participer simultanément au SCAF, alors je dois indiquer qu'il y a un malentendu⁷²* », rejoignant les propos du PDG de *Dassault Aviation* cinq mois plus tôt. Ces mots de l'ambassadeur entraîneront d'ailleurs un recadrage du Premier ministre belge Charles Michel (MR), qui estime qu'il s'agit d'une tentative d'immixtion française dans la prise d'une décision politique belge⁷³. Après que la Belgique a choisi le F-35, *Airbus* regrette également qu'elle ne se soit pas tournée vers l'*Eurofighter*, ce qui lui aurait aussi permis de rejoindre le développement du SCAF⁷⁴.

Le choix du F-35 par la Belgique est évidemment critiqué par *Dassault Aviation* et les autorités françaises. Pendant la procédure, Éric Trappier émet déjà des doutes sur le caractère équitable de la compétition⁷⁵. Ces doutes du PDG de *Dassault Aviation* laissent place à des certitudes après la conclusion de la procédure. Selon lui, les autorités belges savaient déjà quel avion elles

68. « [Remplacement des F-16 : "la proposition française est exclue"](#) », *Le Vif*, 22 juin 2018 ; AZAR Joyce et Belga, « [Dossier des F-16 : Charles Michel rappelle son ministre de la Défense à l'ordre](#) », VRT, 22 juin 2018.

69. STROOBANTS Jean-Pierre, « [Pourquoi la Belgique a choisi les F-35 américains](#) », *Le Monde*, 26 octobre 2018.

70. DELEPIERRE Frédéric, « [Remplacement des F-16: "La Belgique n'a pas demandé le prix du Rafale", regrette le PDG de Dassault](#) », *Le Soir*, 13 février 2018.

71. DE LOBEL Peter, « ["Er is geen druk, er is geen chantage"](#) », *De Standaard*, 1^{er} juin 2018.

72. Belga, « [Remplacement des F-16 : la France montre les dents face au F-35](#) », RTBF, 19 juillet 2018.

73. DELEPIERRE Frédéric, « [Remplacement des F-16 : Charles Michel recadre l'ambassadeur de France à Bruxelles](#) », *Le Soir*, 19 juillet 2018.

74. Belga, « [Le choix du F-35 par la Belgique regretté par Dassault et Airbus](#) », RTBF, 26 octobre 2018 ; Belga, « [F-35 : Airbus laisse planer un doute sur la participation belge à l'avion de combat du futur](#) », *Le Soir*, 26 octobre 2018.

75. GOSSET Olivier, « ["La question que l'on se pose tous, c'est : est-ce que les jeux sont faits ?"](#) », *L'Echo*, 17 juin 2017 ; LAMIGEON Vincent, « [F-35, Rafale en Belgique, OTAN... Les Scuds du patron de Dassault](#) », *Challenge*, 8 mars 2018.

voulaient et l'appel d'offres a été taillé sur mesure pour le F-35⁷⁶. Un an et demi après l'échec du *Rafale* en Belgique, *Dassault Aviation* revend sa participation majoritaire (96,5 %) dans la *Société Anonyme Belge de Constructions Aéronautiques (SABCA)*. Le PDG de cette dernière reconnaît d'ailleurs que cette décision est sans doute liée au choix du F-35 par la Belgique⁷⁷. Tout comme l'avionneur⁷⁸, le président Macron regrette le choix belge, « *une décision qui va à l'encontre des intérêts européens*⁷⁹ ». Un sénateur français va même jusqu'à accuser la Belgique de « *tuer l'Europe de la défense*⁸⁰ ». Les débats à l'Assemblée nationale sept mois plus tard montrent que le choix du F-35 par la Belgique a, aux yeux des parlementaires français, endommagé la relation franco-belge⁸¹.

Au début de l'année 2023, les perspectives que la Belgique tente de rejoindre le programme SCAF se précisent (voir la section suivante). En mai 2023, au Sénat français, Éric Trappier y réagit et montre une franche hostilité à une participation de la Belgique au développement du SCAF⁸². Il critique en particulier le choix du F-35 par la Belgique quelques années plus tôt. Selon lui, les « *pays F-35* » qui ont fait ce choix ont cédé aux pressions des États-Unis pour acquérir un avion qui pourra communiquer avec les F-35 états-uniens via le MADL, un « *standard américain non-OTAN* ». Cela n'augurerait donc rien de bon alors que des discussions transatlantiques vont devoir avoir lieu sur l'interopérabilité du SCAF avec des avions états-uniens. De plus, le PDG de *Dassault Aviation* ajoute que ce n'est pas parce qu'un pays comme la Belgique obtiendrait des retombées économiques dans le cadre du développement du SCAF qu'il déciderait de l'acheter pour sa propre force aérienne :

« Pourquoi devrions-nous faire de la place à des sociétés que j'ai vu agir, derrière leurs gouvernements, pour acheter du F-35 ? Pourquoi sacrifier de l'emploi en France pour aller le localiser dans des pays qui ont fait le choix d'acheter des F-35 ? Pour espérer que cela permette à terme des achats européens ? Seuls ceux qui le disent y croient. Personne n'est dupe du fait que ce n'est pas parce qu'on fait une coopération technologique que demain les pays concernés cesseront d'acheter américain⁸³. »

76. Belga, « [F-35 : La Belgique avait déjà fait son choix avant l'appel d'offres, selon le PDG de Dassault](#) », RTBF, 6 novembre 2018 ; Assemblée nationale, « [Audition de M. Eric Trappier](#) », *loc. cit.*, 22 mai 2019.

77. Belga, « [La SFPI et Sabena Aerospace acquièrent le groupe aérospatial belge Sabca](#) », RTBF, 7 février 2020.

78. Belga, « [Le choix du F-35 par la Belgique regretté par Dassault et Airbus](#) », RTBF, 26 octobre 2018.

79. AFP, « [F-35 : Macron critique la décision belge](#) », *La Libre*, 26 octobre 2018.

80. PERRIN Cédric et ALOMAR Bruno, « [Quand la Belgique tue l'Europe de la défense](#) », *L'Opinion*, 25 octobre 2018.

81. LARSONNEUR Jean-Jacques, « [Avis sur le projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Belgique relatif à leur coopération dans le domaine de la mobilité terrestre](#) », *Assemblée nationale*, Commission de la défense nationale et des forces armées, n° 1954, 21 mai 2019, p. 39, 40, 42, 44.

82. Sénat, « [Audition de M. Eric Trappier, Président-directeur général de Dassault Aviation](#) », Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, 24 mai 2023.

83. *Ibid.*

Outre ces préoccupations quant au sérieux de l'engagement belge pour l'autonomie stratégique européenne, Éric Trappier craint également que l'inclusion de la Belgique dans le développement du SCAF ne force les industries des partenaires actuels à renoncer à certaines parties du programme pour les confier à des entreprises belges. Or, le PDG de *Dassault Aviation* estime avoir déjà fait suffisamment de sacrifices lors de l'inclusion de l'Espagne, ayant selon lui « *déjà accepté de [se] contenter d'un tiers du SCAF*⁸⁴ ». Il considère également que les discussions pour aboutir à un accord sur la phase 1B du programme ont été suffisamment longues et difficiles avec les entreprises allemandes et espagnoles pour ne pas avoir à les rouvrir pour inclure la Belgique. Ces propos rejoignent ceux qu'il tenait trois ans plus tôt, en juillet 2020. S'il n'était pas par principe opposé à ce que d'autres États et leurs industries rejoignent le SCAF, celui-ci ne pourrait pas avancer et respecter son calendrier « *si on change de partenaires tous les six mois*⁸⁵ ».

Ces propos tenus en France ne sont pas passés inaperçus en Belgique⁸⁶. La ministre de la Défense, Ludivine Dedonder (PS, sociaux-démocrates) répondra :

« M. Trappier, tout puissant PDG qu'il soit, ne va pas m'indiquer la manière dont je dois agir et j'espère que les gouvernements des autres pays européens favorables à une Europe de la Défense ne suivront pas cet avis. [...] Les entreprises belges dans le secteur aéronautique sont reconnues pour leur savoir-faire. Elles ne veulent pas rentrer dans un tel projet pour avoir des miettes mais pour apporter une plus-value⁸⁷. »

Stéphane Burton, PDG d'Orizio (société rassemblant la SABCA et la Sabena), précise toutefois ne pas vouloir « *remplacer les grands ténors, comme Dassault ou Airbus*⁸⁸ ». En effet, d'après le général Frédéric Goetynck, directeur général des ressources matérielles, les industries belges cherchent un rôle sur des technologies de niche et en tant que sous-traitantes⁸⁹.

Les propos d'Éric Trappier ne sont d'ailleurs pas représentatifs d'une position française unanime. En mars 2023, alors qu'il s'exprime devant la Chambre des représentants de Belgique, Thomas Gassilloud (Renaissance, centre-droit et majorité présidentielle), président de la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, se montre favorable à ce que la Belgique rejoigne le développement du SCAF⁹⁰. En juin 2023, le PDG du motoriste français

84. *Ibid.*

85. Dassault Aviation, « [Résultats du 1^{er} semestre 2020 : conférence de presse](#) », 23 juillet 2020.

86. MEULDERS Raphaël, « [Le patron de Dassault tacle la Belgique sur le futur avion de chasse : "Pourquoi est-ce que je ferais de la place à des gens qui ont choisi le F-35 ?"](#) », *La Libre*, 25 mai 2023.

87. Sudinfo avec Belga, « ["Ce genre de déclaration n'aide pas l'Europe", répond la ministre de la Défense Ludivine Dedonder au patron de Dassault](#) », *Sudinfo*, 31 mai 2023. Elle renouvellera ces propos devant la Chambre des représentants trois semaines plus tard : Chambre des représentants de Belgique, « [Compte rendu intégral avec compte rendu analytique traduit des interventions](#) », Commission de la Défense nationale, CRIV 55 COM 1125, 21 juin 2023, p. 32.

88. MEULDERS Raphaël, « [Pour Stéphane Burton \(Orizio\), "nouveau contrat du siècle" pour la Belgique](#) », *La Libre*, 13 juin 2023.

89. Chambre des représentants de Belgique, « [Compte rendu intégral](#) », *loc. cit.*, 21 juin 2023, p. 19-20.

90. Chambre des représentants de Belgique, « [Échange de vues sur avec une délégation parlementaire de l'Assemblée nationale](#) », Commission de la Défense nationale, 22 mars 2023.

Safran Olivier Andriès considère « *logique* » que la Belgique souhaite se joindre au SCAF, choix qu'il accueille « *très favorablement*⁹¹ ». Lors de son audition en mai 2023, Éric Trappier reconnaît d'ailleurs que les autorités politiques françaises peuvent toujours imposer un point de vue différent du sien⁹².

C'est ce qui s'est finalement passé le 19 juin 2023, lorsque la participation de la Belgique au SCAF en tant qu'observateur est annoncée au salon du Bourget. D'après la ministre de la Défense belge, ce statut d'observateur va permettre à la Belgique et à ses industriels d'avoir accès à un certain nombre d'informations sur le programme SCAF et de négocier une participation au programme⁹³. Après cette annonce, le PDG de *Dassault Aviation* se montre toutefois satisfait que la Belgique n'ait qu'un statut d'observateur⁹⁴, ce qui promet des négociations difficiles pour qu'elle rejoigne le programme comme participant à part entière. Celles-ci seront d'autant plus délicates que, si les autorités belges ont clairement annoncé les retombées industrielles qu'elles attendent d'une participation au SCAF, elles sont en revanche restées floues sur la perspective d'une acquisition du système par la Belgique. La France, l'Allemagne et l'Espagne comptent sur le NGF pour commencer à remplacer leurs *Rafale* ou leurs *Eurofighter* les plus anciens à l'horizon 2040. La Belgique va quant à elle acquérir 34 F-35 de 2024 à 2030, qui « *doivent lui permettre de maintenir une capacité de combat aérien pertinente pendant au moins 30 ans*⁹⁵ ». Elle n'aurait donc pas besoin d'un nouvel avion avant l'horizon 2060 voire 2070. On peut d'ailleurs souligner que cette question se serait aussi posée si la Belgique avait choisi le *Rafale* ou l'*Eurofighter* en 2018.

2.2. La compatibilité avec le F-35 au cœur du choix entre SCAF et GCAP

L'opposition de *Dassault Aviation* n'est pas la seule à laquelle la ministre belge de la Défense a dû faire face pour que la Belgique intègre le SCAF. Des voix se sont aussi élevées en Belgique contre ce projet, avec des arguments encore une fois directement liés au choix du F-35 pour remplacer les F-16 belges quelques années plus tôt.

Dès le choix du F-35 par la Belgique en octobre 2018, il est prévu que 369 millions EUR qui ont été économisés par rapport au budget prévu pour le remplacement des F-16 soient réinjectés dans un projet d'avion de sixième génération⁹⁶. Plusieurs partis politiques belges sont en faveur

91. Belga et ROBEFROID Anthony, « [Le PDG de Safran favorable à une entrée de la Belgique dans le programme du système de combat aérien futur](#) », RTBF, 15 juin 2023.

92. Sénat, « [Audition de M. Eric Trappier](#) », *loc. cit.*, 24 mai 2023.

93. Chambre des représentants de Belgique, « [Compte rendu intégral](#) », *loc. cit.*, 21 juin 2023, p. 11.

94. BUGAULT Olivia, « [SCAF : Dassault "accueille favorablement" la Belgique mais la tacle sur ses préférences américaines](#) », BFMTV, 20 juin 2023.

95. « *These new combat aircraft and support arrangements must allow Belgium to maintain a relevant air combat capability for a minimum of 30 years.* » [traduction libre] : Belgian Defence, « [Air Combat Capability Program: Request for Government Proposal](#) », mars 2017, p. 5.

96. DELEPIERRE Frédéric, « [La Belgique investira 369 millions dans le projet de défense européenne](#) », *Le Soir*, 25 octobre 2018.

d'une participation belge à un tel projet, du PS⁹⁷ à la N-VA⁹⁸, en passant par le cdH/Les Engagés (chrétiens-démocrates francophones)⁹⁹ et le MR¹⁰⁰. Georges Heeren, le président de *BDSI-Agoria* (l'association des industries de défense belges) considère lui aussi que rejoindre un tel projet permettrait à l'industrie belge de se développer¹⁰¹. Alors que la perspective que la Belgique rejoigne le *SCAF* se rapproche, début juin 2023, le PDG d'*Orizio*, en espère des retombées économiques qui seraient équivalentes à celles du *F-16*. La *SABCA* avait alors assemblé 222 avions de combat et été chargée de leur maintenance¹⁰². L'actuelle ministre de la Défense Ludivine Dedonder (PS, au gouvernement depuis octobre 2020) et le président de la Commission de la défense nationale à la Chambre des représentants Peter Buysrogge (N-VA, dans l'opposition depuis décembre 2018) partagent le diagnostic selon lequel les entreprises belges n'ont pas pu bénéficier des retombées économiques du développement du *F-35*. Ils veulent donc faire en sorte qu'elles participent à la mise au point du futur avion de combat que pourrait utiliser la Belgique¹⁰³. Ils ne sont toutefois pas d'accord sur le programme que la Belgique devrait rejoindre.

En effet, il existe un autre programme visant à développer un nouvel avion de combat en Europe. Le Royaume-Uni développe aussi depuis 2018 un *Future Combat Air System (FCAS)*, qui porte donc exactement le même nom en anglais que le *SCAF*¹⁰⁴. Ce système est centré sur la réalisation d'un nouvel avion de combat de sixième génération, le *Tempest*, sur lequel quatre entreprises implantées au Royaume-Uni vont travailler : *BAE Systems*, *Rolls Royce*, la branche britannique du groupe italien *Leonardo* et la branche britannique de l'Européen *MBDA*¹⁰⁵. En juillet 2019, la Suède montre son intérêt pour que *Saab* participe au *Tempest* mais elle reste depuis un

97. BAYET Hugues et PONTHER Annick, « [Rapport sur le projet de loi contenant le budget général des dépenses pour l'année 2023 : avis sur la section 16 – Ministère de la Défense](#) », Chambre des représentants de Belgique, Commission de la Défense nationale, DOC 55 2932/035, 15 décembre 2022, p. 54.

98. BUYSROGGE Peter *et al.*, « [Proposition de résolution relative à la participation éventuelle de la Défense aux programmes de développement SCAF ou Tempest](#) », Chambre des représentants de Belgique, DOC 55 1906/001, 8 avril 2021, 11 pages.

99. Chambre des représentants de Belgique, « [Compte rendu intégral avec compte rendu analytique traduit des interventions](#) », Commission de la Défense nationale, CRIV 54 COM 1053, 13 mars 2019, p. 1-3.

100. BAYET Hugues et PONTHER Annick, « [Rapport sur le projet de loi](#) », *loc. cit.*, p. 49.

101. DEFOSSÉ Guillaume, « [Rapport sur la proposition de résolution visant à promouvoir le renforcement de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne 2020-2024](#) », Chambre des représentants de Belgique, Commission de la Défense nationale, DOC 55 1732/003, 24 juin 2021, p. 72.

102. GOSSET Olivier, « [Sabena Engineering a livré son 1.500e F-16](#) », *L'Echo*, 31 août 2023.

103. Chambre des représentants de Belgique, « [Compte rendu intégral avec compte rendu analytique traduit des interventions](#) », Séance plénière, CRIV 55 PLEN 099, 22 avril 2021, p. 41 ; DE BOECK Philippe et JULY Benoît, « [La Belgique devient "observatrice" pour le SCAF : ce qu'il faut savoir sur le futur avion de combat européen](#) », *Le Soir*, 20 juin 2023.

104. Ministry of Defence, « [Combat Air Strategy: An ambitious vision for the future](#) », 16 juillet 2018, p. 6-7.

105. « [Team Tempest](#) », *Royal Air Force*, s. d.

observateur distant du programme¹⁰⁶. En septembre 2019, l'Italie rejoint le programme, espérant des retombées économiques pour *Leonardo* et d'autres industries italiennes¹⁰⁷. En décembre 2022, le *Tempest* britanno-italien fusionne avec le projet japonais *F-X* d'avion de combat de sixième génération développé par *Mitsubishi* pour former ensemble le *Global Combat Air Programme* (GCAP)¹⁰⁸. Les trois États concernés sont tous des utilisateurs du *F-35* dans ses différentes versions. Le Japon a prévu d'en acquérir 147, le Royaume-Uni 138 et l'Italie 90¹⁰⁹.

En mars 2019 le ministre des Affaires étrangères Didier Reynders (MR) annonce que des contacts ont été pris du côté du programme *SCAF*¹¹⁰. Mais en septembre 2020, son successeur Philippe Goffin (MR) – également chargé du portefeuille de la Défense dans un gouvernement minoritaire – considère que c'est aux États à l'origine du *SCAF* ou du *Tempest* de prendre contact avec l'industrie aéronautique belge et qu'aucun choix n'a été fait en faveur de l'un ou l'autre. Peter Buysrogge se réjouit qu'aucune préférence ne s'exprime entre les deux programmes concurrents¹¹¹. En avril 2021, avec d'autres députés N-VA, il présente à la Chambre des représentants une proposition de résolution demandant au gouvernement d'étudier une participation aux programmes *SCAF* ou *Tempest*. Si la proposition n'exprime pas clairement de préférence pour l'un de ces deux programmes, elle insiste sur la nécessaire compatibilité du programme choisi avec le *F-35* et elle souligne que le programme *Tempest* est plus ouvert à de nouveaux partenaires que le *SCAF*¹¹². Cette proposition de résolution sera rejetée en Commission de la défense nationale trois mois plus tard¹¹³.

En septembre 2022, le gouvernement adopte une « *Defense Industry and Research Strategy* » qui prévoit la création d'un comité technique « *Next generation combat aircraft technologies*¹¹⁴ ». En octobre 2022, la ministre de la Défense annonce que ce comité « élaborera, en consultation avec l'industrie belge, des propositions pour la participation de la Belgique au

106.JENNINGS Gareth, « [Swedish FCAS involvement “in hibernation”, says Saab CEO](#) », *Janes*, 22 août 2022.

107.TAYLOR Trevor et ANTINOZZI Isabella, « [The Tempest Programme: Assessing Advances and Risks Across Multiple Fronts](#) », *RUSI*, Occasional Paper, novembre 2022, p. 21-22.

108.BARRIE Douglas et KOSHINO Yuka, « [Italy, Japan and the UK launch a new combat-aircraft programme](#) », *International Institute for Strategic Studies*, 13 décembre 2022.

109.Lockheed Martin, « [Global enterprise](#) », *F-35 Lightning II*, s. d.

110.Chambre des représentants de Belgique, « [Compte rendu intégral](#) », *loc. cit.*, 13 mars 2019, p. 3.

111.Chambre des représentants de Belgique, « [Compte rendu intégral avec compte rendu analytique traduit des interventions](#) », Commission de la Défense nationale, CRIV 55 COM 259, 16 septembre 2020, p. 8.

112.BUYSROGGE Peter *et al.*, « [Proposition de résolution](#) », *loc. cit.*, p. 8-10.

113.DEFOSSÉ Guillaume, CHANSON Julie et PONTHER Annick, « [Rapport sur la proposition de résolution relative à la participation de la Défense aux programmes de développement SCAF ou Tempest](#) », *Chambre des représentants de Belgique*, Commission de la Défense nationale, DOC 55 1906/002, 8 juillet 2021, 6 pages.

114.Institut royal supérieur de défense, « [Defence, Industry and Research Strategy : Développement et consolidation d'une base industrielle et technologique de défense belge performante](#) », septembre 2022.

développement de la future génération de systèmes de combat aérien¹¹⁵ ». Ce comité est mis en place en mars 2023¹¹⁶. En juin 2023, le gouvernement décide de rejoindre le SCAF franco-germano-espagnol en tant qu'observateur¹¹⁷. Les résultats des négociations quant à une participation belge au SCAF doivent être présentés au Conseil des ministres au premier trimestre 2024¹¹⁸.

Tout au long de cette procédure, les nationalistes flamands de la N-VA et du *Vlaams Belang* (VB) mettent en doute son objectivité. Dans une interview parue en janvier 2023, l'amiral Michel Hofman, chef de la Défense (CHOD), indique que sa ministre de tutelle a une préférence marquée pour le SCAF. Quant au CHOD, il veut avant tout que les futurs avions de sixième génération soient interopérables avec les F-35 belges¹¹⁹. Peter Buysrogge (N-VA) et Annick Ponthier (VB) interprètent cette déclaration du CHOD comme un soutien au *Tempest*¹²⁰. La préférence politique pour le SCAF irait donc à l'encontre d'une évaluation neutre entre les deux programmes, ce que conteste la ministre¹²¹. En février 2023, Peter Buysrogge craint à nouveau qu'une préférence politique pour un partenariat avec la France ne fasse préférer le SCAF¹²². En mai 2023, il insiste encore sur la nécessité d'évaluer « objectivement » les deux projets, SCAF et *Tempest*¹²³.

Les nationalistes flamands ne sont d'ailleurs pas les seuls en Flandre à être dubitatifs vis-à-vis du SCAF. Au sein même de la coalition gouvernementale à laquelle participe le PS et sa ministre de la Défense, certaines voix discordantes se font entendre. En décembre 2022, le député Jasper Pillen (*Open VLD*, libéraux néerlandophones et parti du Premier ministre, Alexander De Croo) tient à tempérer l'enthousiasme pour le SCAF, « *qui séduit beaucoup de monde, surtout au sud du pays*¹²⁴ ». Selon lui, il faudra prendre en compte le *Tempest/GCAP* à cause de la compatibilité qu'il offrira avec le F-35, voire une solution états-unienne qui serait développée par

115. DEDONDER Ludivine, « [Note de politique générale : Défense, victimes de guerre et victimes à la suite d'actes terroristes](#) », *Chambre des représentants de Belgique*, DOC 55 2934/020, 31 octobre 2022, p. 41.

116. DELEPIERRE Frédéric, « [Défense : un groupe de travail sur l'avion de combat du futur](#) », *Le Soir*, 16 mars 2023.

117. CLEVERS Antoine, « [C'est officiel : la Belgique se positionne pour intégrer le SCAF](#) », *La Libre*, 16 juin 2023 ; « [Participation belge](#) », *loc. cit.*

118. Chambre des représentants de Belgique, « [Compte rendu intégral](#) », *loc. cit.*, 21 juin 2023, p. 11.

119. CLEVERS Antoine, « ["Il y a une volonté politique forte pour que la Belgique rejoigne le SCAF", le futur avion de combat franco-allemand](#) », *La Libre*, 25 janvier 2023.

120. Même après l'accord britanno-italo-japonais de décembre 2022, Peter Buysrogge préférera continuer à parler du *Tempest* plutôt que du *GCAP*.

121. Chambre des représentants de Belgique, « [Compte rendu intégral avec compte rendu analytique traduit des interventions](#) », Commission de la Défense nationale, CRIV 55 COM 1034, 21 mars 2023, p. 29-30.

122. Chambre des représentants de Belgique, « [Compte rendu intégral](#) », Séance plénière, CRIV 55 PLEN 231, 9 février 2023, 22.

123. Chambre des représentants de Belgique, « [Compte rendu intégral avec compte rendu analytique traduit des interventions](#) », Commission de la Défense nationale, CRIV 55 COM 1087, 17 mai 2023, p. 29-30.

124. CLEVERS Antoine, « [La ministre de la Défense lance déjà la réflexion sur le successeur du F-35](#) », *La Libre*, 13 décembre 2022.

Lockheed Martin, le constructeur du F-35¹²⁵. Le programme états-unien *Next Generation Air Dominance* (NGAD) pourrait en effet s'ouvrir à des collaborations internationales, selon l'*Air Force Secretary* Frank Kendall¹²⁶ et Lockheed Martin est l'une des entreprises qui devrait participer à l'appel d'offres qui se conclura en 2024¹²⁷. Ces propos laissent donc voir des divergences communautaires quant au choix du programme que devrait rejoindre la Belgique, les principaux partisans du SCAF étant les francophones.

En juin 2023, après l'annonce du choix du SCAF par le gouvernement, le colonel Steven Lauwereys, responsable de la mise en œuvre de la *Defence, Industry and Research Strategy* à l'Institut royal supérieur de défense (IRSD) est auditionné à la Chambre des représentants. Il détaille les raisons qui ont poussé à préférer le SCAF au GCAP¹²⁸. Les facteurs développés dans son exposé sont :

- l'ambition du SCAF de développer un système de combat complet, incluant un avion, des drones et des réseaux de partage de l'information, alors que le GCAP se concentre sur le développement d'un nouvel avion ;
- la plus grande clarté des informations disponibles sur le SCAF que sur le GCAP, en termes de budget, de calendrier et de partage des tâches entre les industriels ;
- la compatibilité du SCAF avec l'ambition d'« *autonomie stratégique européenne* » alors que le GCAP réunit deux États non-membres de l'Union européenne (Royaume-Uni et Japon) ;
- les partenariats de l'industrie aéronautique belge déjà existant avec les industries française, allemande et espagnole ;
- la dimension éthique du projet mieux prise en compte dans le SCAF que le GCAP, un groupe de travail de la *Fraunhofer Gesellschaft* ayant été créé pour réfléchir sur la place de l'humain et de l'intelligence artificielle dans le futur système¹²⁹.

Peter Buysrogge trouve que cette évaluation n'aurait pas dû être faite en se basant sur des sources ouvertes, mais en prenant contact avec les responsables des programmes SCAF et *Tempest*¹³⁰. Annick Ponthier ne trouve pas non plus l'évaluation convaincante¹³¹. En juillet 2023, Peter Buysrogge regrette à nouveau que l'option d'une participation belge au *Tempest* n'ait pas

125. *Ibid.* ; VAN HORENBEEK Jeroen, « [Defensie minister wil dat België meewerkt aan nieuw Europees gevechtsvliegtuig, maar binnen het leger leeft argwaan](#) », *De Morgen*, 9 février 2023.

126. INSINNA Valerie, « [On Next Generation Air Dominance program, US eyes cooperation with allies](#) », *Breaking Defence*, 3 octobre 2022.

127. MARROW Michael, « [2 companies have worked on Air Force's NGAD next-gen jet, but more competitors are possible](#) », *Breaking Defense*, 23 mai 2023 ; TIRPAK John A., « [Northrop Won't Bid on Air Force's NGAD Fighter, But CCA, F/A-XX Programs Still in Play](#) », *Air & Space Forces Magazine*, 27 juillet 2023.

128. Chambre des représentants de Belgique, « [Compte rendu intégral](#) », *loc. cit.*, 21 juin 2023, p. 13-19.

129. « [Future Combat Air System](#) », *Fraunhofer VVS*, s.d.

130. Chambre des représentants de Belgique, « [Compte rendu intégral](#) », *loc. cit.*, 21 juin 2023, p. 20-22.

131. *Ibid.*, p. 24-25, 35-36.

été suffisamment étudiée¹³². L'opposition des nationalistes flamands au choix du SCAF pourrait toutefois se trouver atténuée si les retombées économiques pour les entreprises flamandes sont suffisamment importantes, comme le laisse penser une déclaration du ministre-président flamand Jan Jambon (N-VA) de juin 2023 encourageant les industries aéronautiques flamandes à participer à ce programme¹³³.

Il demeure toutefois un problème politique soulevé par Niels Duquet, directeur du *Vlaams Vredesinstituut* : ce choix n'a pas été suffisamment mûri et débattu au parlement alors qu'il engage la Belgique vers des dépenses importantes¹³⁴. En effet, la Belgique propose de participer au développement du SCAF à hauteur de 360 millions EUR jusqu'en 2029¹³⁵. Alors que la ministre de la Défense annonce en janvier 2023 que les conclusions du comité technique « *Next generation combat aircraft technologies* » devront être soumises à la Commission spéciale des achats et des ventes militaires de la Chambre¹³⁶, cela n'a finalement pas été le cas avant la décision du 19 juin 2023¹³⁷. À la fois chez les nationalistes flamands (N-VA et VB) et les écologistes (*Ecolo-Groen*), on regrette également que la Commission de la défense nationale n'ait pas été réunie à ce sujet avant la décision du 19 juin. Mais les premiers – dans l'opposition – en font porter la responsabilité au gouvernement alors que les seconds – dans la majorité – considèrent qu'il s'agit d'un défaut d'organisation du président (N-VA) de la Commission de la défense nationale¹³⁸.

Conclusion

Les nombreux discours tenus en France, en Allemagne et en Belgique sur une supposée incompatibilité entre l'acquisition du *F-35* et le développement du SCAF n'ont ni exclu l'Allemagne du SCAF ni empêché la Belgique d'en devenir observateur après que ces pays ont choisi le *F-35*. Une partie de ces arguments, surtout quand ils sont venus de France, ont été formulés pour exporter le *Rafale* en Belgique et tenter d'éviter que le *F-35* ne devienne un standard de l'OTAN à lui tout seul. Toutefois, cela ne suffit pas à les balayer d'un revers de la main. Plusieurs écueils demeurent en effet pour que le SCAF et le *F-35* puissent cohabiter et collaborer dans les mêmes forces aériennes. En réponse aux arguments avancés par le PDG de

132. Chambre des représentants de Belgique, « [Compte rendu intégral avec compte rendu analytique traduit des interventions](#) », Commission de la Défense nationale, CRIV 55 COM 1146, 5 juillet 2023, p. 1-7.

133. Belga, « [Jan Jambon annonce un soutien accru à l'industrie aérospatiale et de défense, aussi militaire](#) », *Le Vif*, 19 juin 2021.

134. DUQUET Nils, « [Opinie: Waar is het debat over de aankoop van nieuwe gevechtsvliegtuigen?](#) », *Vlaams Vredesinstituut*, 23 juin 2023.

135. Chambre des représentants de Belgique, « [Compte rendu intégral](#) », *loc. cit.*, 21 juin 2023, p. 11, 19.

136. Chambre des représentants de Belgique, « [Compte rendu intégral avec compte rendu analytique traduit des interventions](#) », Commission de la Défense nationale, CRIV 55 COM 961, 18 janvier 2023, p. 11.

137. Chambre des représentants de Belgique, « [Compte rendu intégral](#) », *loc. cit.*, 21 juin 2023, p. 6.

138. *Ibid.*, p. 1-7.

Dassault Aviation contre l'inclusion de plus de « *Pays F-35*¹³⁹ » dans le *SCAF*, celui d'*Orizio* avait répondu que l'interopérabilité n'était qu'une question de volonté politique¹⁴⁰. C'est vrai, mais c'est là un élément problématique et non des moindres. Les questions budgétaires sont également centrales. En Allemagne, lieutenant-colonel Torben Arnold s'inquiète du fait que l'acquisition des *F-35* et le développement du *SCAF* pourraient tirailler le budget limité de la *Bundeswehr*¹⁴¹. C'est une inquiétude que partage le député Georges Dallemagne (cdH/Les Engagés) en Belgique¹⁴².

La question de la compatibilité du *SCAF* avec le *F-35* a surtout servi de catalyseur à des inquiétudes plus sérieuses en France, portant sur les nombreux points de discordance entre les États et les industriels partenaires du programme. Ceux-ci n'ont été réglés que pour la phase 1B du projet mais pourraient resurgir à la renégociation de chaque nouvelle phase. On pense notamment à la question du partage des coûts et des tâches – qu'il faudra revoir pour intégrer la Belgique – et celle d'un accord sur un cadre d'exportation – qui va devenir d'autant plus compliqué que cette compétence n'est pas fédérale mais dépend des régions en Belgique.

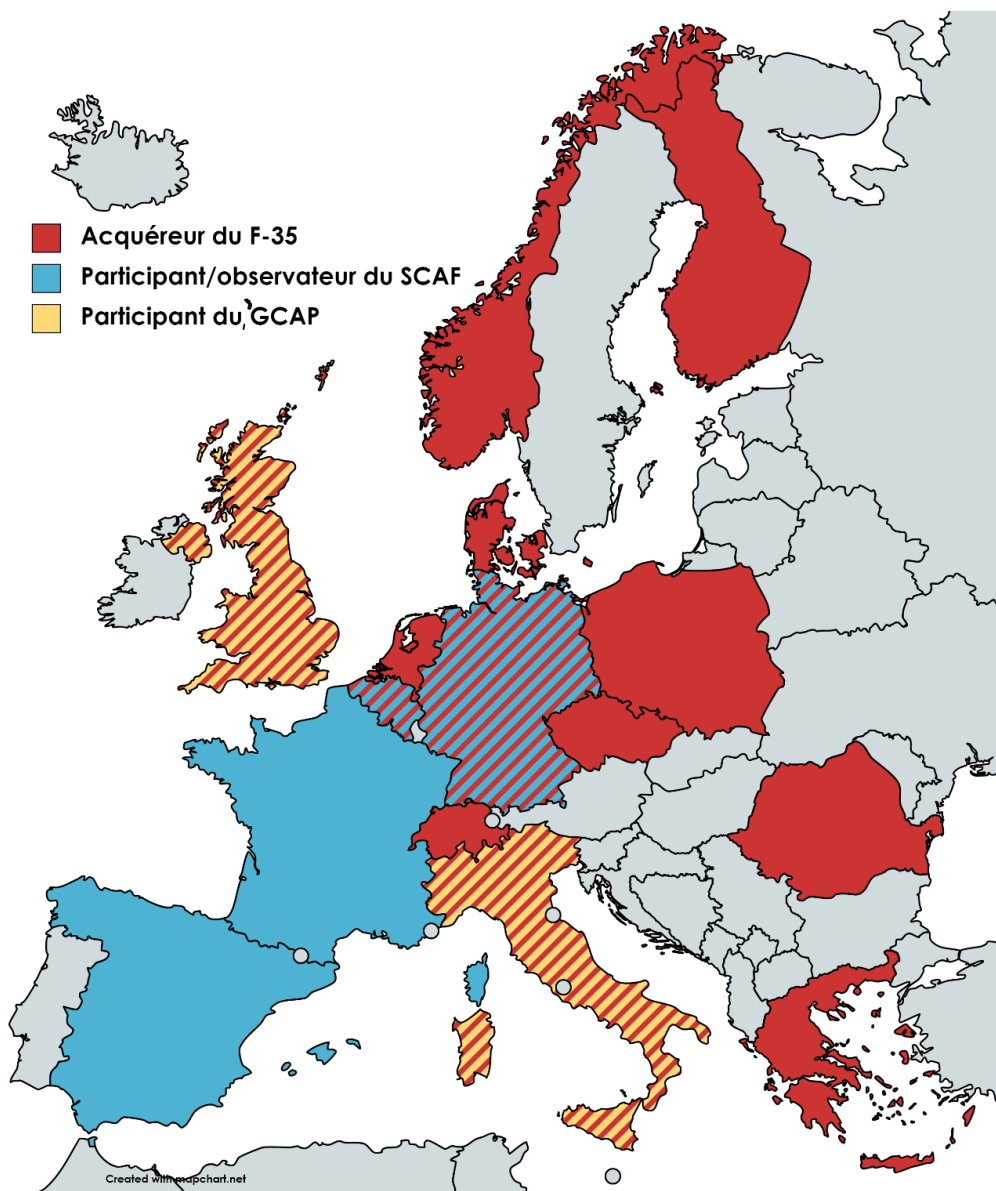
139. Sénat, « [Audition de M. Eric Trappier](#) », *loc. cit.*, 24 mai 2023.

140. MEULDERS Raphaël, « [Pour Stéphane Burton](#) », *loc. cit.*

141. ARNOLD Torben, « [Die Entscheidung zum Kauf](#) », *loc. cit.*, p. 5.

142. Chambre des représentants de Belgique, « [Compte rendu intégral](#) », Séance plénière, CRIV 55 PLEN 194, 13 juillet 2022, p. 56.

Annexe : Acquisition du F-35 et participation au SCAF ou au GCAP en Europe¹⁴³



143. Cette carte est réalisée par l’auteur à partir notamment des données de *Lockheed Martin* : Lockheed Martin, « [Global enterprise](#) », *loc. cit.* La Grèce, la République Tchèque et la Roumanie sont en attente de l’approbation du gouvernement ou du Congrès états-unien pour leur acquisition de F-35. Dans le cas de la Grèce, les tensions avec la Turquie pourraient ralentir le processus : LAGNEAU Laurent, « [La Grèce serait sur le point d’obtenir le feu vert pour acquérir des chasseurs-bombardiers F-35A](#) », *Zone militaire*, 3 juin 2023 ; TIRPAK John A., « [State Department Greenlights F-35 Sale for Czech Republic](#) », *Air & Space Forces Magazine*, 30 juin 2023 ; MARTIN Tim, « [Romania expects F-35 Letter of Agreement in 2024, first aircraft in 2030](#) », *Breaking Defense*, 18 août 2023.



Fondé à Bruxelles en 1979, le GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité) s'est développé dans le contexte particulier de la Guerre froide, ses premiers travaux portant sur les rapports de forces Est-Ouest. Durant les années 1980, le GRIP s'est surtout fait connaître par ses analyses et dossiers d'information concernant la course aux armements, ses mécanismes et ses enjeux. Après la chute du mur de Berlin en 1989, prenant acte du nouvel environnement géostratégique, le GRIP a orienté ses travaux sur les questions de sécurité au sens large et a acquis une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, réglementations et contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques. En éclairant citoyens et décideurs sur des problèmes complexes, le GRIP entend contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr. Plus précisément, l'objectif du GRIP est de travailler en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements.

5 BONNES RAISONS DE SOUTENIR LE GRIP

Le GRIP a pour mission d'étudier les conflits et les conditions de la paix. Il le fait dans l'optique de donner aux citoyens, à la société civile et aux élus accès à des analyses indépendantes permettant aux décideurs comme au grand public de renforcer leurs capacités critiques face à des enjeux complexes où s'entremêlent des intérêts politiques et économiques et des conceptions normatives et éthiques parfois contradictoires. En faisant un don au GRIP, vous participez au renforcement de ses moyens et œuvrez à :

- Développer une recherche indépendante sur la paix ;
- Consolider les capacités en tant que force de proposition auprès des décideurs politiques ;
- Garantir l'accès en langue française à une recherche rigoureuse et accessible au public ;
- Former une relève à qui il incombera de relever les défis de demain ;
- Préserver l'activité *Édition* du GRIP qui permet de mettre de l'avant les combats des acteurs au service de la paix qu'ils soient journalistes, médecins ou militants des droits de la personne.

Le GRIP ne saurait accomplir efficacement sa mission d'information et de sensibilisation du public sans le soutien de donateurs motivés par la défense de la paix comme bien commun. En soutenant le GRIP, vous contribuez au renforcement d'une recherche indépendante et de qualité au service de la société civile sur de nombreux sujets sensibles relatifs aux droits humains, aux libertés fondamentales ou encore à la sécurité des personnes. Vous permettez aussi aux chercheurs du GRIP de s'investir dans la formation d'une relève étudiante, en fournissant un encadrement propice à la transmission des savoirs et des compétences nécessaires à l'analyse critique des enjeux de société.

Rejoignez-nous sur grip.org.

GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX

467 Chaussée de Louvain

B-1030 Bruxelles

Tél. : +32 (0) 473 982 820

Site Internet : grip.org